



CoGiTons



La lettre d'information de la **CGT Educ'action 06**

Lettre n°91 du 5 nov. 2020

Au programme

1. Circulaire de la Dasen
2. Trop, c'est trop
3. Des pressions inadmissibles
4. Rappels...
5. RIS

[Et si vous adhériez?](#)

Un commentaire sur cette lettre ou un article envoyez nous un mail à: 1degre@cgteduc06.fr

Circulaires de la Dasen

Mouvement Intra 2021: Mesures de prévention et d'accompagnement des personnels enseignants du premier degré confrontés à des difficultés de santé – Rentrée 2021

- La circulaire
- Le formulaire de demande d'aménagement du poste de travail
- Le formulaire de demande d'allègement de service
- Le formulaire de demande de bonification exceptionnelle au titre du handicap
 - [Tout est ici](#)

Poste adaptés

- La circulaire
- Le formulaire de demande de poste adapté
 - [Tout est ici](#)

Trop c'est trop:

Une fois de plus, l'Inspecteur d'Académie alourdit la tâche des directeurs et directrices en leur demandant de

renvoyer (Procédure de transmission des documents de saisie des cas Covid Positif) des documents longs à remplir. Cette surcharge de travail est inadmissible. D'autre part les signalements sont individuels et nominatifs ce qui pose un problème d'éthique car il s'agit de données qui relèvent du secret médical.

Le Snuipp 06 et la Cgt-Educ'Action 06 appellent au boycott du renseignement de ces feuillets et à ne fournir que des éléments statistiques lorsque ceux ci sont indispensables.

Des pressions inadmissibles

Des incidents se sont produits dans plusieurs écoles, et des menaces parfois proférées par des parents d'élèves demandant que les enfants de Cp au Cm2 ne portent pas de masques et imposant la présence sans masque de leurs enfants.

Chacun-e est libre de ses opinions, mais les règles s'appliquent à tous et toutes et il n'est pas admissible qu'une fois de plus, dans un climat déjà très tendu, les collègues (en particulier les Directrices et Directeurs) se trouvent une fois de plus en 1ere ligne alors qu'ils-elles font leur métier.

En cas de problème nous le faire savoir.

Prévenir son IEN.

Ne pas hésiter à porter plainte, et demander la protection juridique de l'Etat, en cas de menaces et/ou de bousculades

Nous attendons de l'IA une circulaire dans les meilleurs délais!

Des sous!!! Information salaire

- Seront versés sur la paye de Novembre.
- Les 450€ de prime prévue pour les directeur-s et directrices
- Le 1er versement de la prime d'entrée dans le métier (PFSE), la 2eme partie sera versée en février

Pour les régularisation des promotions (changement d'échelon) ce sera fait dans les "meilleurs délais" avec un effet rétro-actif au 1er septembre 2020... Meilleurs délais comprendre: Quand on peut! Bref pas de suite...

Rappels

Covid 19:

Infos au 3/11/2020

Source Foire Aux Questions du Ministère valable au 3/11/2020

Règles spécifiques aux personnels

Quelles sont les recommandations pour les personnels vulnérables ?

Jusqu'à une nouvelle décision du gouvernement, les agents considérés comme vulnérables sont ceux précisés dans la liste définie par le décret n°2020-521 du 5 mai 2020 définissant les critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle au titre de l'article 20 de la loi n°2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020.

Afin de garantir la protection du secret médical, l'appartenance à l'une de ces catégories est établie par la

production d'un certificat médical établi par le médecin du travail ou le médecin traitant.

Information importante

La Cgt-Educ>Action a déposé des préavis de grève dans cette période plus que difficile pour l'Education.

Ces préavis couvrent d'un côté les personnels du 2eme degré, de l'autre les personnels 1er degré sous réserve pour ces dernier-es, de respecter les délais légaux pour le SMA. **Ils sont destinés, pour l'instant, à couvrir les écoles et établissements qui en auraient besoin.**

- Le mépris montré par J.M. Blanquer vis à vis des personnels de l'Education Nationale.
- Les conditions de rentrée liées au Covid.
- L'impréparation, l'incompétence, montrées par ce Ministère.
- Les conditions de travail qui s'aggravent.
- La non reconnaissance de nos métiers.

C'est assez!

[Lire et/ou télécharger le tract national de la Cgt-Educ>Action: Dès cette rentrée ne confinons pas nos revendications](#)

Etat des absences dans les Alpes-Maritimes

Le problème du remplacement des personnels absents est un problème constant dans les Alpes Maritimes. La crise sanitaire risque fort d'aggraver la situation, et il ne saurait être question d'accepter des enfants d'un-e collègue absent-e dans des classes déjà chargées.

Aidez nous à suivre la situation au jour le jour, en renseignant au jour le jour la situation dans votre école et nous permettre d'intervenir, si vous avez des enseignant-es non remplacé-es en nous envoyant le formulaire électronique que vous trouverez [en cliquant ici](#)

Confinement et dérogations pour se déplacer

[Tout est là](#)

Réunions d'Information syndicale de la Cgt-Educ>Action

Dates des réunions d'information syndicale de la Cgt-Educ>Action toutes les réunions sont ouvertes à toutes et tous.

- Mercredi 18 novembre 9h: Réunion "généraliste" [S'inscrire](#)
- Vendredi 20 novembre 17h30: Direction, fonctionnement des écoles... (ouverte à toutes et tous pas seulement aux Directeurs-ces, le fonctionnement des écoles cela concerne tout le monde). [S'inscrire](#)
- Samedi 28 novembre 9h: Réunion généraliste mais avec une "dominante" Inclusion, difficulté scolaire, Rased, spécialisé. [S'inscrire](#)
- Mercredi 18 novembre 14h: Réunion spéciale préparation à l'entretien de direction. Réservé aux collègues qui passeront l'entretien de Direction. [S'inscrire](#)
- Nous tiendrons aussi une réunion spéciale PFSE. Ces dernier-es ont reçu une invitation.

Vous trouverez en vous inscrivant le modèle de courriel à adresser à votre ien.

Une attestation de présence vous sera adressée après la réunion. Les heures à récupérer se font sur les 108h (hors APC)

Cgt-Educ'Action 06

34 Bd Jean Jaures 06300 Nice

06.63.57.64.72 / 06.50.11.30.27

Adresse mail du 1er degré: 1degre@cgteduc06.fr

Site internet: <https://www.cgteduc06.fr>

Pour adhérer à la Cgt-Educ'Action 06: Cliquez

La Cgt-Educ'Action 06 est sur Facebook: Cliquez

--

Cgt-Educ'Action 06

Pôle 1er degré: 06-63-57-64-72

[Nous écrire](#)

[Site Internet](#)

[Adhérer à la Cgt-Educ'Action](#)